



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES CPE DU 26 NOVEMBRE 2013

Les constats de rentrée confirment nos inquiétudes sur les conditions de travail et d'études d'une partie des établissements de notre académie. Nous avons contesté la disparition de moyens de surveillance annoncée à cette rentrée. Cette perte de moyens, donc de postes s'est faite sans qu'il y ait de baisse équivalente des effectifs élèves, cela impacte fortement les services de Vie scolaire.

Privé de moyens conséquents, les CPE ont de plus été très touchés, à cette rentrée, par les conditions de mise en œuvre du décret portant sur la modification de la composition des Conseils d'Administration... Les collègues des lycées pro se sont sentis un peu moins CPE que les autres, leur disparition comme membre de droit au profit d'un représentant du monde des entreprises en a laissé plus d'un perplexe. On sacrifie le CPE et on le prive de son droit le plus élémentaire de se porter candidat sur les listes afin de siéger au C.A, ce que la CGT Éduc'action dénonce... Cette maladresse de l'administration centrale va pousser hors des Conseils d'administration une partie de nos collègues.

Lors du Groupe de Travail qui s'est tenu la semaine dernière nous avons constaté qu'une autre injustice frappait cette fois les jeunes collègues néo-titulaires qui ont eu la malchance d'être stagiaires au sein notre l'académie...

Ils ont fait leur stage sur Versailles, ont souhaité rester sur Versailles et cela va se retourner contre eux... Ces collègues en fin d'année de stage n'ont pas été notés comme cela doit se faire conformément au texte. Pourtant cela aura un impact sur le déroulement de carrière.

En effet, les autres collègues néo-titulaires, stagiaires l'année dernière dans d'autres académies, ont pour certains été notés. Cette note sera celle prise en compte pour les promotions d'échelon et servira de base à la notation d'entrée dans le métier. On sait bien qu'elle déterminera ensuite le déroulement de carrière et que cela entrainera des injustices de traitement. Nous l'avons constaté lors de ce GT et nous le dénonçons vivement.

La CGT Éduc'action demande que l'ensemble des collègues néo-titulaires bénéficie des mêmes droits en début de carrière.

Nous devons valider, lors de cette CAPA, le contingent supplémentaire des promus pour la Hors Classe CPE 2013.

La CGT Éduc'action se réjouit que soit mis fin à l'inégalité de traitement qui existait entre le corps des CPE et les enseignants. Le taux de passage à la Hors classe étant maintenant unique, fixé à 7% des promouvables.

La CGT Éduc'action dénonce pourtant les clés de répartition des promus telles qu'elles ont été alloués l'année dernière à l'Académie, ce qui prive encore un petit nombre de collègues de cette promotion. Cela se rajoute à tous ceux qui en ont spoliés les années passées. La CGT Éduc'action demande que soit mis en place un plan de rattrapage sur les dernières années.

La formation et l'accueil des CPE stagiaires cette année, victimes des errances de l'ancien temps, avec six heures de décharge non compensées posent encore et toujours problème... Nous rappelons que ces collègues doivent faire 29h de présence dans les établissements, suivre les heures de formation et qu'ils doivent produire un rapport afin d'être validés.

La CGT Éduc'action rappelle que ces conditions de prise de fonction ne sont pas satisfaisantes... et qu'il est difficile d'entrer ainsi dans un métier si exigeant. Nous serons vigilants sur l'évaluation des collègues, qui sont pour certains déjà sous la pression de chefs d'établissement peu scrupuleux... qui au lieu de les aider dans leur formation, essayent de les assujettir.

Les élus CAPA de la CGT EDUC'ACTION
François QUINCHEZ et Céline MOREAU